Hélène MOUTARDIER

Ancien Bâtonnier

Membre du Conseil de l'Ordre du Barreau de l'Essonne

Membre du Bureau de la Conférence des Bâtonniers

Spécialiste en Droit de la Famille,
des Personnes et de leur Patrimoine

Praticien du Droit Collaboratif
Médiateur

En collaboration avec

Coralie MEMIN
Avocat au Barreau de l'Essonne

Contact :

1, rue des Mazières
91000 EVRY-COURCOURONNES

Tél. : 01.60.87.01.26

Horaires d'ouverture :

09h30-13h00 / 14h00-17h30

Prise de rendez-vous par telephone ou via le site internet

Merci d'adresser toutes correspondances aux adresses suivantes :

avocat@moutardieravocat.fr
secretariat@moutardieravocat.fr
coralie.memin@moutardieravocat.fr

www.moutardier-avocat.fr

CANDIDATURE AU BUREAU DE LA CONFERENCE DES BATONNIERS ELECTIONS 2022

Mesdames, Messieurs les Bâtonniers et anciens Bâtonniers,
Mes Chers Confrères,

Vos prédécesseurs m'ont fait l'honneur de m'élire au bureau de la Conférence des Bâtonniers pour la mandature 2019/2021, mandat qui a été passionnant aux côtés d'un bureau engagé et de Bâtonniers, avec lesquels les partages d'expérience ont été riches et intenses.

Depuis deux ans, je préside la commission civile et modes amiables de ce Bureau, l'équipe la constituant s'étant fortement investie sur les dernières réformes que ce soit par ses notes techniques, que ses rencontres avec le monde politique afin de défendre les intérêts des ordres et de la profession.

Nous avons répondu aux questions des Bâtonniers et Vice-Bâtonniers, notamment pour les aider à prendre position face aux interprétations de ces réformes par leurs juridictions. Nous avons poursuivi notre travail sur la formule exécutoire, tout en cherchant à maintenir la nécessaire indépendance de la profession.

J'ai eu un réel plaisir à participer aux Assises de l'Ordinalité qui nous ont permis, avec les Bâtonniers et les Membres des Conseils de l'Ordre présents, de réfléchir à l'avenir de nos Ordres, et de démontrer l'utilité de la territorialité.

Mon parcours ordinal est assez classique :

J'ai prêté serment en janvier 1990 et ai rapidement rejoint le Barreau de l'Essonne. J'ai exercé plusieurs mandats au sein du Conseil de l'Ordre, présidé la Commission Famille de mon Barreau, et créé un Atelier « Procédure participative » au sein des Barreaux d'Ile de France, en 2015 ; j'ai été Bâtonnier de mon ordre en 2017 et 2018, dans ce barreau qui comptait alors 360 avocats, et sur le territoire duquel la Tentative de Médiation Familiale Préalable Obligatoire était expérimentée.

Dans ma profession de foi de janvier 2019, j'écrivais que mon expérience de terrain avait renforcé ma conviction, selon laquelle la profession se devait de développer ses propres armes face à la déjudiciarisation.

Nous devons nous imposer en médiation pour y assister nos clients.
Nous devons faire en sorte de former nos Confrères qui souhaitent exercer en tant que médiateurs.
Nous devons en parallèle développer la procédure participative, qui recrée le monopole de l'avocat en toute matière. Il y a urgence à s'emparer de cette procédure civile sui generis pour qu'elle reste notre monopole.

Je m'engageais notamment, lors de ma précédente profession de foi, à aider les Bâtonniers, et à accompagner les confrères, dans la maîtrise de cette procédure participative.

J'ai rempli cet engagement :

-des dossiers complets, contenant des vadémécum, modèles de conventions et d'actes d'avocats, ont été adressés par mail aux Bâtonniers et sont toujours ce jour en ligne à la disposition des ordres sur le site internet de la Conférence,

-je me suis investie sur le terrain en venant à la rencontre des barreaux et conférences régionales qui m'ont sollicité pour échanger sur les aspects pratiques de la procédure participative.

Les réformes, y compris sur le volet civil, sont inéluctables et seront multiples, vu l'échéance présidentielle de cette année.

Le travail sera intense, avec toujours cet objectif de maintenir le rôle essentiel et indispensable de notre la profession au centre du règlement des conflits de nos concitoyens, tout en développant les outils permettant un règlement amiable et innovant des procédures à destination des confrères.

Je souhaite poursuivre mon travail, aux côtés des bâtonniers, qui pourront compter sur mon soutien et mon appui technique dans l'évolution des pratiques professionnelles.

Me permettre de continuer ma mission pour ce nouveau mandat, au sein du bureau de la Conférence, me conduira à porter encore et davantage les voix des Bâtonniers et Vice-Bâtonniers en exercice.

En effet, c'est avec le même dévouement que je m'engage pour ce nouveau mandat, pour lequel je vous assure de mon entière disponibilité et de ma combativité dans les réformes à venir, notamment sur le plan civil.

Je compte sur votre soutien et vos voix, de manière à continuer à mettre mon énergie au service des bâtonniers, des ordres et de la profession.

Votre bien dévouée.

Hélène MOUTARDIER